

ÉCONOMIE & POLITIQUE

Les moyens de répondre aux attentes

Ce numéro d'*Économie & Politique* est rédigé dans un moment de tension et d'incertitudes politiques extrêmes. Au moment où ces lignes sont écrites, le dénouement n'est pas connu mais ce qui retient l'attention, c'est que reviennent à l'ordre du jour, de façon assez inattendue, la question d'un exercice par la gauche du pouvoir gouvernemental, et celle des enjeux économiques qui s'y attachent.

Le président de la République a précipité le pays dans une crise politique parce que son seul programme est d'aligner coûte que coûte la France sur les exigences du capital. Or, celui-ci est au pied du mur. Le CAC40 a beau claiçonner des dividendes mirifiques, il a de plus en plus de mal à dégager le taux de profit exigé par les marchés financiers. Dans une économie saignée à blanc par l'obsession de la rentabilité, il n'y parvient qu'à coups d'aides publiques astronomiques, et par les milliers de milliards d'euros que les banques centrales déversent sur les marchés financiers.

Ils n'ont pas le choix. Pour continuer cette course à l'abîme, il leur faut absolument précariser les emplois, culpabiliser les chômeurs, détruire les retraites et la Sécurité sociale, sacrifier la formation et la recherche, affamer les services publics. Les 25 milliards de restrictions budgétaires annoncées par Bruno Le Maire au moment même où le président de la République écrivait sa «lettre aux Français» portent un message tout à fait clair.

Et c'est pourquoi Emmanuel Macron est passé outre à la révolte des Gilets Jaunes, à celle des paysans, à la perte de sa majorité absolue à l'Assemblée, et au soulèvement de la société française contre sa réforme des retraites. Mais le désaveu sans précédent de sa politique aux élections européennes lui a apporté la preuve que les obstacles politiques auxquels il se heurte sont insurmontables.

Le comportement d'Emmanuel Macron répond dès lors aux attentes de toute une part du patronat qui juge désormais que

DOSSIER

■ Gouverner à gauche aujourd'hui

Commission
économique du PCF

Une nouvelle logique économique

Il a été souligné que le Nouveau Front populaire a été la seule force en présence, depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, à présenter un programme chiffré. Cela n'est en rien le reflet du hasard mais celui d'un fait politique : la crédibilité du Nouveau Front populaire suppose une logique économique nettement différente de celle qui a inspiré la politique d'Emmanuel Macron depuis son arrivée à l'Élysée.

Salaires, emplois, formation, retraite, logement, climat, services publics : les besoins sont immenses. Tout aussi immense est l'attente de nos concitoyennes et concitoyens, qui veulent en finir avec les blessures infligées par l'empressionnement d'Emmanuel Macron à satisfaire toutes les exigences du CAC40 et des marchés financiers. Le Nouveau Front populaire porte l'espoir de répondre à cette attente. Il ne se contente pas d'en faire la promesse : il propose à notre peuple un calendrier en deux temps pour engager – avec lui – un nouveau type de développement et d'efficacité économique, sociale, écologique.

Le premier temps est celui de la «rupture» et de la «bifurcation»

Dès sa mise en place, le gouvernement de gauche prendra les mesures qui donneront l'impulsion à l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, aux embauches et préembauches dans les services publics. Les avances de fonds immédiatement nécessaires seront procurées par la réorientation des aides publiques aux entreprises, et par la mobilisation des institutions financières publiques, appelées à constituer un futur pôle bancaire public. De nouveaux pouvoirs démocratiques sur l'utilisation de l'argent, exercés par les salariés dans les entreprises, par les citoyens dans les territoires, viendront contrecarrer l'emprise des marchés financiers sur le comportement des banques et des entreprises.

Parallèlement sera engagée la bifurcation, c'est-à-dire les réformes de structure qui permettront de s'assurer que l'on prend bien le chemin d'un développement pérenne et efficace :

- nouvelle conditionnalité sociale et écologique de toutes les aides publiques ;
- mise en place d'un pôle public bancaire et financier et réforme de la réglementation bancaire pour réorienter le crédit vers l'emploi et la création efficace de richesses ;

- nouveaux droits d'intervention des travailleurs ;
- nouvelle fiscalité ;
- augmentation et modulation des cotisations sociales patronales ;
- instauration d'une cotisation sur les revenus financiers des ménages, (dividendes, rachats d'action...), et d'un prélèvement sur les revenus financiers des entreprises, venant alimenter la Sécurité sociale ;
- premiers effets positifs de la revitalisation des services publics (formation, recherche, écologie...) et de la protection sociale.

Il faudra aussi inventer les nouvelles institutions d'une planification écologique et sociale.

Les enseignements de Keynes et de bien d'autres nous disent que des avances monétaires peuvent permettre de prendre efficacement le chemin d'un autre développement, mais ce n'est pas automatique. Marx, entre autres, montre à quel point le monopole du capital vient piloter de façon perverse ces avances pour les mettre au service de son taux de profit maximal. Il faut donc s'assurer que ce flux monétaire sera bien affecté selon des critères d'efficacité écologique, sociale et économique.

À partir de ce moment, le nouveau mode de développement commencera à engendrer des richesses dans lesquelles on pourra puiser pour l'entretenir de façon pérenne.

C'est ainsi que s'ouvrira le deuxième temps, celui de la «transformation».

Lorsqu'elle prend corps, le financement tend à s'auto-entretenir. Non pas qu'on n'ait plus besoin d'avances et de crédit mais déjà une nouvelle production se développe, les «déficits» économiques et écologiques commencent à se résorber, le poids de l'endettement dans le PIB recule.

La nouvelle logique de développement, c'est que l'écologie et le social (l'emploi, la formation, les services publics et la réduction du temps de travail) sont à la fois le but et le moyen d'une transformation profonde de la production et de la consommation.

Débat animé par Louise Gaxie, directrice de la Fondation Gabriel Péri.

Denis Durand :

La situation angoissante dans laquelle nous nous trouvons nous pousse à élever le niveau des réponses que nous essayons d'apporter.

Nous savons bien que cela va être très compliqué et difficile. C'est normal, vu la situation, et nous sommes là ce matin pour en parler et essayer de contribuer à surmonter ces difficultés. Un élément positif dans le programme du Nouveau Front populaire, tel qu'il a été présenté, est la démarche en deux temps. Dans un premier temps, on annonce des augmentations des salaires, des traitements des fonctionnaires, des minima sociaux, un premier effort pour réparer les services publics immédiatement pour donner le ton et montrer qu'on va changer de politique par rapport à ce qui a été fait depuis des années par Macron et même avant. Ensuite, assez vite, quelques semaines plus tard, commence une période de transformations plus profondes permettant de dégager les moyens nécessaires.

Cela signifie que nous annonçons immédiatement des mesures qui nécessitent des dépenses de l'État et des entreprises, en recourant aux avances de fonds nécessaires pour les financer. Ensuite, nous créons les conditions pour que la stimulation de la demande ait pour contrepartie une augmentation de la création de richesses. C'est cette création de richesse qui permettra, à terme, de dégager les ressources nécessaires pour payer les salaires, augmenter les fonctionnaires, réparer les services publics, etc., et engager la transition écologique.

Ce schéma est relativement classique pour la gauche, pourrait-on dire, mais les circonstances nous obligent à aller un peu plus loin. Il ne s'agit pas seulement de stimuler la demande, mais aussi de montrer comment la gauche peut créer les conditions pour que l'offre réponde à cette demande.

Liêm Hoang Ngoc :

Le socle commun aujourd'hui à gauche, c'est de considérer qu'il faut modifier la répartition des richesses, qui s'est déplacée de manière immodérée en faveur des actionnaires. D'autre part, il faut organiser la transition écologique et réindustrialiser le pays dans ce cadre, comme le font les États-Unis.

Le programme du Nouveau Front populaire a été élaboré en quelques heures et compile un ensemble de slogans de campagne dans un plan détaillé et relativement cohérent, bien que cela ressemble un peu à une liste à la Prévert. Pour passer aux travaux pratiques, il faudra notamment une loi de Finances, des priorités devront nécessairement être hiérarchisées. Ce sera le travail des parlementaires.

Jézabel Couppey-Soubeyran :

Je pense que le programme du Front populaire est le seul à reposer sur une lecture lucide des urgences et du contexte global, tant au niveau national, européen, que mondial. Ce contexte peut être décrit par le terme de « polycrise », une notion qui mérite d'être davantage mise en avant dans les débats politiques et économiques. Une polycrise est une situation où plusieurs crises s'entremêlent, notamment une crise sociale et une crise écologique. C'est dans ce programme que se trouvent les réponses à cette double urgence.

Je ne suis pas forcément convaincue par l'approche en deux temps. Les urgences actuelles nécessitent des trans-

formations profondes, et ces deux aspects ne doivent pas être séparés dans le temps ; les réponses à la double urgence sociale et écologique procèdent d'une même temporalité.

Il faut déclarer un double état d'urgence, social et écologique. Ces deux urgences sont étroitement liées, notamment dans leurs causes, qui sont le produit d'un système économique et financier néolibéral, instauré depuis les années 1970-80. Ce système a creusé les inégalités et provoqué de nombreux dérèglements, en mettant l'État au service du secteur privé plutôt que de la protection sociale, et qui a mis le pouvoir monétaire des banques centrales au service des banques et des marchés bien plus qu'au service de l'économie.

Les mesures concernant les minima sociaux et les bas salaires visent à répondre à l'urgence sociale. Sans cela, nous ne pourrions pas répondre à l'urgence écologique. La crise des gilets jaunes en est un exemple : je ne dis pas que la petite taxe environnementale qui a mis le feu aux poudres était la réponse à l'urgence écologique mais on voit bien que si on prétend prendre des mesures écologiques dans un contexte où on ne répond pas à l'urgence sociale ça ne marche pas, cela crée une véritable bombe sociale.

Les transformations écologiques et leur coût ne seront acceptés que si l'on réduit les inégalités et si on répond aux urgences sociales. Il est crucial de faire ressortir que ces deux urgences sont liées, tant au niveau du diagnostic que de l'analyse.

Du point de vue macroéconomique, la demande a été abîmée par une politique monétaire restrictive en réponse à une inflation qui n'était pas principalement monétaire et qui dans la zone euro n'était absolument pas due à une surchauffe de la demande. Ne pas répondre à la polycrise et laisser se multiplier les crises pourrait plomber l'économie. Cela étant, les réponses à l'urgence sociale entraînent bien sûr un coût qui reposera en partie sur les pouvoirs publics et en partie sur les entreprises, avec une nécessaire distinction entre les PME et les grandes entreprises.



Jézabel
Couppey-Soubeyran



Denis Durand



Liêm Hoang Ngoc

II. Répondre aux exigences sociales

Commission
économique du PCF

Financer l'augmentation du SMIC et des salaires

Le Nouveau Front populaire prévoit de porter le SMIC net de 1 398,69 euros mensuels à 1 600 euros, soit une augmentation de 200 euros.

Cette mesure est indispensable, non seulement pour répondre à la détresse que cause l'appauvrissement d'une part croissante de nos concitoyennes et concitoyens, mais aussi pour faire entrer l'économie dans un cercle vertueux : stimuler à la fois la « demande » (la consommation populaire) et l'« offre » (une création de valeur ajoutée sur le territoire national, rendue efficace par la sécurisation de l'emploi et un développement ambitieux de la formation des salariés). Elle doit intervenir dès l'arrivée de la gauche au gouvernement.

Il ne faut pas augmenter seulement le SMIC, mais tous les salaires et les cotisations qui vont avec

L'augmentation doit bien entendu porter sur le SMIC brut. Il serait en effet inconcevable que la gauche emprunte à la droite et à l'extrême droite l'escroquerie d'une augmentation des salaires nets « financée » par une baisse des cotisations. C'est-à-dire un détricotage de la Sécu ! Compte tenu des taux de cotisation en vigueur, il faut donc porter le SMIC brut de 1 766,92 à 2 021 euros. Pour les salariés actuellement rémunérés au SMIC ou en-dessous, qui sont au nombre d'1,4 million, cela entraînera une dépense supplémentaire annuelle, pour les employeurs, de l'ordre de 11 milliards d'euros.

La mesure bénéficiera aussi aux 2,2 millions de salariés dont la rémunération actuelle est comprise entre 1 400 et 1 600 euros, rattrapés par le nouveau SMIC, ce qui représente environ, pour les employeurs, une dépense de 10 milliards d'euros. L'effet direct de la décision administrative d'augmentation du SMIC sera donc pour les employeurs une dépense supplémentaire d'environ 21 milliards, dont 5 milliards au titre des cotisations sociales.

Mais l'augmentation du SMIC doit aussi être répercutée sur les autres échelons de la grille des salaires. En effet, l'objectif de la gauche ne doit pas être de « smicardiser » la

grande majorité des salariés mais au contraire d'enclencher une dynamique vertueuse d'augmentation des salaires. **Devraient s'y ajouter des augmentations, à tous les niveaux de l'échelle des salaires,** pour prendre en compte le rattrapage du pouvoir d'achat perdu du fait de l'inflation, la réalisation effective de l'égalité salariale entre hommes et femmes, la reconnaissance des qualifications, etc. S'y ajoutera, selon les termes du programme du Nouveau Front populaire, une augmentation des cotisations vieillesse de 0,25 point par an. Ces points seront à l'ordre du jour de la **grande conférence sociale sur les salaires, l'emploi et la qualification** prévue dans le programme du Nouveau Front populaire.

Un coût pour les employeurs... à compenser par une baisse du coût du capital

Au total, dans l'hypothèse, très modeste, où l'augmentation des salaires irait des 200 euros annoncés pour le SMIC net, à 90 euros au niveau du salaire médian (2 100 euros nets actuellement), puis s'annulerait progressivement pour les salaires les plus élevés, il en résulterait, compte tenu des taux de cotisation en vigueur, une dépense supplémentaire pour les employeurs de l'ordre de 60 milliards, soit une augmentation de 6 % de la rémunération brute totale des salariés des entreprises.

Il faut comparer cette dépense aux profits des entreprises. On peut approximativement les mesurer, en comptabilité nationale, par l'excédent brut d'exploitation des sociétés financières et non financières, qui était de 491 milliards d'euros en 2023. Toutes choses égales par ailleurs, la hausse du SMIC les réduirait donc d'environ 12 %. Mais toutes choses ne sont pas égales par ailleurs.

D'une part, les profits des entreprises ne servent pas seulement à payer des dividendes et des intérêts. Les entreprises doivent continuer à se développer. Elles doivent investir : la formation brute de capital fixe des sociétés finan-

cières et non financières s'est élevée à 360 milliards d'euros en 2023, et la réindustrialisation, la transformation écologique de l'économie, exigeront des dépenses encore bien supérieures dans les prochaines années. Il faudra surtout développer l'emploi, la formation des salariés et les investissements qui les accompagnent, pour pouvoir augmenter les richesses produites avec une nouvelle efficacité économique, sociale et écologique.

D'autre part, la concurrence extérieure, y compris intra-européenne, est très importante. Elle ne disparaît pas d'un

coup. Tout en engageant une logique de coopération, elle nécessite de continuer à réduire les coûts des entreprises pour tenir face à cette concurrence... mais, loin de l'obsession de la « baisse du coût du travail », il s'agit de **baissier d'autres coûts et prélèvements : ceux du capital !**

Enfin et surtout, nous savons bien que le patronat n'acceptera pas sans résistance de réduire ses profits pour augmenter les salaires. **La hausse des salaires exigera donc une mobilisation dans les entreprises et dans le pays.** Les salariés pourront s'appuyer sur **l'élargissement de leur**

Comment le « boulanger du coin » peut augmenter ses salariés

« La hausse du SMIC prévue par le Nouveau Front populaire serait insupportable pour un boulanger » ! Le boulanger de Gabriel Attal va-t-il prendre place, aux côtés de la « veuve de Carpentras », du « dentiste belge » ou de la « ménagère de moins de cinquante ans », dans la galerie des petits personnages inventés pour tenter de mettre un peu de vie dans cette « science lugubre » qu'est l'économie ?

Au risque de décevoir les romantiques, voyons les statistiques. En 2019, le chiffre d'affaires moyen des boulangeries assujetties à l'impôt sur le revenu (qu'on peut donc qualifier d'entreprises artisanales) était de 234 452 euros (source : Observatoire Fiducial des boulangeries-pâtisseries). Entre 2019 et 2022, le chiffre d'affaires en valeur du secteur a augmenté de 27 % (source : EPSIMAS). On peut donc estimer que le chiffre d'affaires moyen d'une boulangerie artisanale se situe aujourd'hui un peu au-dessus de 300 000 euros.

Prenons l'exemple – sans doute proche de la situation à laquelle semble avoir pensé le Premier ministre – d'une boulangerie réalisant aujourd'hui un chiffre d'affaires de cet ordre. Compte tenu des données disponibles sur le secteur, il est vraisemblable qu'elle peut employer trois salariés.

Le passage du SMIC à 1 600 euros nets, soit 2020 euros bruts, représente pour elle (si ses employés sont à temps plein) 9 000 euros de dépenses supplémentaires par an avec les cotisations sociales, soit 3 % de son chiffre d'affaires, 14 % de ses dépenses de personnel, environ 30 % de son résultat d'exploitation.

Que peut faire la gauche au gouvernement pour aider le boulanger à franchir ce cap ?

D'abord, l'augmentation des salaires, du traitement des fonctionnaires, des pensions et des minima sociaux augmentera beaucoup le pouvoir d'achat de ses clients (d'environ 13 à 15 % hors inflation au bout de cinq ans, selon les hypothèses retenues dans le programme du Nouveau Front populaire). Dans le cas de notre boulanger, cela représente 39 000 euros de recettes supplémentaires au bout de cinq ans, largement de quoi couvrir la hausse des dépenses de personnel.

Ensuite, la gauche peut proposer au boulanger un prêt bancaire à taux zéro remboursable au bout de cinq ans, dont le montant pourrait être de 20 000 euros par exemple (moins d'un mois de chiffre d'affaires), qui lui permettra de « tenir » sans problème de trésorerie, d'augmenter ses salariés, d'entretenir son équipement (il faudra peut-être rénover, voire remplacer son four dans quelques années), sa boutique, de mieux négocier les coûts de ses matières premières, de modifier sa production pour s'adapter à l'évolution des goûts de la clientèle, jusqu'à ce que le pouvoir d'achat de ses clients remonte, que les chômeurs du quartier aient retrouvé du travail, etc.

Le taux zéro est obtenu par le moyen d'une bonification d'intérêts. Le taux de marché pour les PME étant de l'ordre de 5 % aujourd'hui, cela représente, pour les finances publiques, une dépense de 1 000 euros par an pendant cinq ans, soit 5 000 euros.

Au bout de cinq ans, il est très vraisemblable que l'augmentation des recettes de la boulangerie permettra très facilement de rembourser les 20 000 euros avancés par la banque en 2024. Si pour une raison ou pour une autre le boulanger se retrouve en difficulté financière à ce moment, il pourra alors être envisagé de prolonger son prêt, comme cela s'est fait pour les prêts garantis par l'État mis en place en 2020 au moment de la pandémie.

Alléger le coût du capital pour les TPE-PME

On a raisonné ici comme si le boulanger n'était pas du tout endetté. Cette hypothèse n'est pas réaliste. Dans la pratique, la plupart des artisans ont recouru à des emprunts pour l'acquisition de leurs locaux, de leur fonds de commerce, de leur équipement, ou simplement pour couvrir leurs besoins de trésorerie. On estime ainsi que les charges d'intérêts représentent environ 20 % des profits bruts des entreprises de moins de 10 salariés (source : INSEE, citée dans l'avis *Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité* présenté par Frédéric Boccara au CESE en 2017). Par exemple, si notre boulanger a emprunté 200 000 euros à sa banque avant 2022, donc à une époque où les taux d'intérêt pour une entreprise comme la sienne avoisinaient 3 %, la charge financière qui en résulte est de l'ordre de 6 000 euros par an. Ramener à zéro le taux de cet emprunt compenserait ainsi aux deux tiers l'augmentation des salaires de ses trois employés au SMIC.

Enfin, les prêts bancaires ainsi distribués auront vocation à être refinancés, pour le compte de la BCE, par la Banque de France à un taux réduit, voire négatif, ce qui permettrait de réduire encore le taux pour l'entreprise.

Pour bénéficier de ces avantages, le boulanger devra naturellement prendre des engagements : augmenter les salaires, voire embaucher si l'augmentation de son activité le rend nécessaire. La grande souplesse de la technique de la bonification d'intérêt permettra de moduler l'aide apportée au boulanger, jusqu'à un taux négatif dans le cas où il prendrait des engagements particulièrement forts dans ce sens. C'est une forme particulièrement efficace de réduction du coût du capital puisqu'il ne s'agit pas de distribuer aveuglément de l'argent public au patronat mais de mobiliser l'argent des banques pour avancer aux entreprises les moyens de se développer et de créer des richesses à condition qu'elles décident de le faire dans une logique d'efficacité sociale et écologique.

droit d'intervention dans l'entreprise qui figure dans le programme du Nouveau Front populaire. Ce programme comporte plusieurs dispositions qui les y aideront.

Il prévoit en effet une **modulation des cotisations sociales patronales** : ces cotisations seront augmentées pour les entreprises où la part de la masse salariale et des dépenses de formation dans la valeur ajoutée diminue, ou augmente moins que la moyenne de leur branche. Les entreprises seront ainsi fortement dissuadées de recourir à des licenciements, à des externalisations, ou de restreindre les salaires. Cela contribuera à sortir du cercle vicieux de la « baisse du coût du travail » et à amorcer un cercle vertueux de développement socialement et écologiquement efficace de l'emploi, de la valeur ajoutée et des salaires. Pour agir dans le même sens, **l'impôt sur les sociétés serait rendu progressif** en fonction de la taille des entreprises, et modulé pour encourager la création de valeur ajoutée économe en capital matériel et financier.

Des leviers pour emmener les Entreprises dans une nouvelle logique

Le programme prévoit également de **conditionner les aides aux entreprises** au respect de critères environnementaux, sociaux et de lutte contre les discriminations au sein de l'entreprise, et de les inscrire dans une stratégie industrielle publique. La façon la plus efficace de le faire sera de remplacer une partie croissante de ces aides par **un programme de crédits bancaires bonifiés** et garantis par l'État. Au lieu de distribuer des subventions qui n'alimentent que les profits, ou des exonérations sociales qui vident les caisses de la Sécurité sociale, la puissance publique (via par exemple un fonds national et des fonds régionaux pour l'emploi, la formation et la transformation écologique des productions) prendra en charge une partie des intérêts de

ces crédits, pour ramener leur taux à un niveau très faible, voire nul ou négatif.

Par exemple, sur les quelque 200 milliards d'aides aujourd'hui dispensés aux entreprises, 30 milliards pourraient être réaffectés à un programme de prêts bonifiés. Cela permettrait de réduire de 5 points le taux de 600 milliards de crédits, soit 44 % des crédits bancaires aux entreprises en cours. Cette **réduction du coût du capital compenserait à elle seule la moitié des dépenses entraînées par la hausse des salaires**, sans compter le développement des entreprises qu'elle rendrait possible.

Insistons sur ce point : ce sont les banques, non l'État, qui avancent le principal des fonds. L'État utilise son outil d'intervention – la bonification d'intérêt ou la garantie d'emprunt – pour mobiliser les crédits bancaires.

En effet, l'accès au crédit des entreprises, particulièrement les TPE-PME, en serait grandement facilité, libérant un considérable potentiel de création d'emplois et de richesses. Ces crédits auront vocation à être refinancés par la BCE, via la Banque de France, à des conditions préférentielles sur le modèle des refinancements à long terme ciblés (TLTRO) pratiqués par la BCE depuis 2014, ce qui contribuera à faire baisser leur coût pour les entreprises bénéficiaires. **Bien sûr, celles-ci devraient, en contrepartie, s'engager à « jouer le jeu » des augmentations de salaires, des créations d'emplois et de la prise en compte de critères écologiques.** Précisément le programme du NFP prévoit des droits de suivi des aides publiques par les salariés.

Pour compléter ces indications, il convient de rappeler que cette évaluation ne porte que sur les salaires du secteur privé. De leur côté, l'État, les collectivités territoriales et la Sécurité sociale auront à financer la hausse des pensions et des minima sociaux, la hausse du point d'indice des fonctionnaires (entre 20 et 30 milliards de dépenses supplémentaires à effectifs constants), la garantie d'autonomie pour les ménages situés sous le seuil de pauvreté, etc.

**Débat
entre économistes**

Augmenter les salaires

Liêm Hoàng Ngoc :

Sur les salaires, nous ne sommes plus en 1981. Le partage entre salaires et profits s'est considérablement déplacé depuis, en défaveur des salariés. À l'époque, la part des salaires dans la valeur ajoutée était historiquement élevée, représentant 75 % de la valeur ajoutée des entreprises non financières. Aujourd'hui, après 35 ans de néolibéralisme, cette part s'est effondrée à 67 %, tandis que la part des profits est historiquement élevée à 33 %.

D'un point de vue macroéconomique, il est donc possible de rééquilibrer le partage salaires-profits. Pendant les Trente Glorieuses, le partage d'équilibre était de 70 % pour les salaires et 30 % pour les profits. Nous sommes maintenant à 67-33, donc il est possible de déplacer quelques points des profits vers les salaires sans problème macroéconomique. Cela pourrait même être bénéfique en termes de demande à court terme et d'investissement à long terme. Dans un régime où la part des salaires est trop faible, si on aug-

mente les salaires on crée des effets macroéconomiques désirables avec plus de demande à court terme, et à long terme la croissance entraîne ce qu'on appelle un effet accélérateur d'investissement.

De ce point de vue, la hausse du SMIC est importante non seulement pour les bas salaires, mais aussi parce qu'elle entraînera un mouvement général de revalorisation des salaires. Le programme du Nouveau Front populaire propose une conférence salariale. Le vrai débat est de relever les minima conventionnels de branche, pour relever toutes les hiérarchies salariales. C'est précisément ce que redoute le patronat. Si le SMIC augmente, avec une conférence salariale et un mouvement syndical à l'offensive, il peut y avoir une augmentation générale des salaires qui conduise à un déplacement du partage salaires-profits. Il faut trouver la bonne position du curseur mais c'est techniquement possible, et cela permettrait de résoudre les problèmes de pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, de revaloriser le travail au sens propre du terme.

De plus, des mesures d'indexation des salaires seront discutées dans la conférence salariale. Ce sera nécessaire car si on n'indexe les salaires ni sur les prix, ni sur la productivité, la part des salaires dans la valeur ajoutée continuera nécessairement à se réduire.

Si on passe plus concrètement à la réalité des entreprises, celle-ci est très diverse. C'est un tissu très hétérogène avec des sous-traitants, et des secteurs à faible valeur ajoutée comme les cafés-restaurants dans une économie française dont le tourisme est devenu un pilier. Imposer dans ces secteurs un SMIC à 1 600 euros et une augmentation des cotisations retraites d'1,5 point en cinq ans alors que leurs gains de productivité sont nuls et que le blocage des prix les empêche de répercuter ces hausses sur l'inflation, il y a un problème.

Même si ce n'est pas prévu aujourd'hui dans le programme, il faudra revenir sur la question de l'assiette des cotisations patronales. La solution peut être de moduler les cotisations patronales en fonction de critères comme la valeur ajoutée sur l'emploi, ou de transférer l'assiette des cotisations sociales des salaires vers la valeur ajoutée, qui inclut les profits. Cela mettrait à contribution les grandes entreprises et aiderait les PME et les entreprises de services. C'est une solution qui était défendue naguère par le PS, la CFDT et même la CGPME.

Denis Durand :

Il y a un vrai problème d'équilibre pour les entreprises lorsqu'on demande une augmentation des salaires. Il faut que tous les salaires puissent bénéficier de cette impulsion à la demande, jusqu'à un niveau raisonnable, mais cela signifie évidemment que quelqu'un doit payer, et ce seront les employeurs.

Il n'est pas question que ce soit la Sécurité sociale qui paye par des exonérations de cotisation. L'augmentation du SMIC doit être aussi une augmentation du salaire brut, contrairement à ce qu'on entend ici ou là. Sinon, ce serait un programme de droite, voire d'extrême droite, ce qui n'est pas du tout notre objectif.

Il y a différentes situations selon les entreprises : la PME, la boulangerie du coin, n'est pas Total ou Carrefour. Il faudra des mesures pour réduire les coûts pour les entreprises, non pas les coûts du personnel, mais les coûts du capital. Par exemple, pour les PME, nous proposons de mobiliser des crédits bancaires bonifiés pour ramener à 0 % les taux d'intérêt payés par les entreprises. Cela leur donnerait des liquidités pour faire face aux dépenses salariales immédiates et pour se développer, avec à terme une valeur ajoutée suffisante pour couvrir l'investissement initial. Ce qui est vrai pour une PME peut être vrai aussi pour une entreprise plus grande dès lors qu'elle accepte de jouer le jeu d'une réorientation de l'économie et d'une amélioration de l'efficacité du capital, d'un développement de l'emploi et d'une reconnaissance des qualifications. Dans ce cas on a des outils pour l'aider. Une progressivité et une modulation de l'impôt sur les sociétés, par exemple, peut être un élément très incitatif, de même qu'une modulation des cotisations sociales pour encourager les entreprises qui vont

vraiment augmenter les salaires et développer l'emploi.

Nous devons nous attendre à des résistances de la part du MEDEF et des courants réactionnaires du patronat. Il faudra créer les conditions politiques pour surmonter ces résistances. Une mobilisation sociale est absolument indispensable.

Jézabel Couppey-Soubeyran :

Concernant les propositions de Denis, il est pertinent de baisser le coût du capital, surtout pour les TPE-PME qui se financent principalement par crédit bancaire. Cela pourrait inclure des financements à taux bonifiés et des prêts garantis par l'État. Cependant, il faut avoir une lecture lucide de la situation financière de ces entreprises qui se financent exclusivement par recours au crédit bancaire : attention à l'endettement accru de ces entreprises. On ne peut pas limiter l'accompagnement à cet aspect financier qui pourrait devenir problématique. Une dette, même garantie, même à taux réduit, doit être remboursée ! La solution peut être aussi à rechercher dans un accompagnement des transformations de ces TPE-PME. Je suis persuadée qu'elles souhaiteraient souvent mieux payer leurs salariés et se transformer écologiquement, mais elles ont besoin de moyens et d'accompagnement pour cela. Une réflexion sur le système monétaire et financier est nécessaire pour augmenter la capacité de subvention sans trop peser sur l'impôt ou la dette. Le pouvoir monétaire des banques centrales, qui a été mobilisé lors des crises financières et sanitaires au bénéfice des banques et des marchés financiers, pourrait être mis davantage au service de la société pour financer les transformations nécessaires. Cela nécessite un dispositif d'accompagnement pour les acteurs économiques les plus modestes, tant du côté des ménages que des entreprises.



Jézabel
Couppey-Soubeyran



Denis Durand



Liêm Hoang Ngoc

■ Réparer et développer les services publics

Frédéric Boccara

Développer les services publics avec le Nouveau Front populaire

Les moyens de financer le retour du service public.

Le programme du Nouveau Front populaire (NFP) énonce que « le service public est de retour ». Pour cela toute une série de mesures, immédiates et de moyen terme, sont envisagées, depuis une « conférence de sauvetage de l'hôpital », ou les « premiers pas de la gratuité scolaire intégrale », jusqu'au « rattrapage des postes manquants de fonctionnaires » à l'hôpital public, dans le soin, dans le médico-social, la justice, les agences de l'État, en passant par « développer les transports publics et écologiques » et revenir sur la privatisation de Fret SNCF, « redonner à l'école son objectif d'émancipation » mais aussi « garantir l'accès à toutes et tous sur tout le territoire », avec « l'égalité territoriale », la création de 500 000 places en crèche, la construction de 200 000 logements publics par an pendant 5 ans, et un « plan grand âge », avec formation et embauches de personnels ou encore étendre la gratuité de la culture et des musées nationaux ou une loi de programmation de la recherche plus ambitieuse.

C'est indispensable aussi bien pour la justice sociale, pour l'émancipation humaine que pour l'efficacité sociale, économique, écologique, mais aussi tout simplement pour la vie.

Question majeure : comment financer cela pour que cela soit à la hauteur des besoins et durable ?

■ Cela demandera un **financement important**. La **fiscalité n'y suffira pas** : même si on réquisitionnait l'ensemble des profits du CAC40 (140 milliards d'euros), ce qui n'est ni possible, ni souhaitable (car il faut que ces entreprises se développent, certes autrement, mais qu'elles se développent).

■ Il faut bien voir aussi que développer des services publics repose en priorité sur les **embauches massives, de la formation** et un emploi de qualité, bien payé. En priorité, mais pas exclusivement, car il faut accompagner des embauches et ces formations par des investissements matériels. Par exemple, on ne peut pas se contenter de construire des murs d'hôpital ou d'acheter du matériel, sans former et recruter des soignants ou encore d'acheter des rames de trains... sans embaucher ou former des conducteurs pour

les piloter ! etc. Il en est de même pour les places en crèche ou pour l'éducation. Dans les secteurs les plus en tension (hôpital), il faut que les recrutements soient massifs pour rendre crédible que les conditions de travail changent et ainsi permettre un « choc » d'attractivité des emplois.

■ Enfin, il faut bien **distinguer les temporalités** : d'abord l'urgence, ensuite le traitement de fond. C'est ce que fait le programme du NFP.

La logique de la réponse est la suivante

■ On finance immédiatement par des avances à 0 % des créations d'emploi et des formations, sous forme de pré-recrutements, avec une rémunération des jeunes durant la formation (et engagement des deux côtés sur un emploi à statut), accompagnées d'investissement.

■ On organise en urgence les alternances formation-emploi adaptées pour les premiers recrutés, afin que tout de suite les services publics (par exemple l'hôpital) puissent respirer et on ouvre le chantier de l'élaboration démocratique des formations, ouvertes aussi à tous les personnels en poste.

■ On organise un audit de la dette passée et sa reprise à 0 % par la Caisse des dépôts entamée immédiatement mais de façon progressive, en commençant par l'hôpital public. Cela permet la résorption progressive des 50 milliards d'euros d'intérêts prélevés chaque année par les marchés financiers sur le budget de l'État, donc sur nos impôts.

■ L'activité et la production réalisées augmente ensuite, car progressivement les personnels sont opérationnels et font progresser le PIB, les cotisations sociales et les richesses, augmentant ainsi l'assiette des prélèvements. La progression générale de l'emploi, de la valeur ajoutée et des salaires qui résulte de la logique d'ensemble du programme contribue également à l'augmentation de cette assiette. D'autre part la réforme fiscale entre en vigueur faisant contribuer la finance, le capital et en priorité les très hauts revenus. Les deux conjugués permettent de financer ensuite le remboursement et un fonctionnement pérenne¹...

■ Les avances à 0 % sont réalisées par le pôle public bancaire que le NFP crée à partir de la Caisse des dépôts et la BPI (banque publique d'investissements).

■ On crée pour cela, par exemple, un Fonds pour les services publics, à gestion démocratique, où siègent des parlementaires, des élus des territoires, des salariés (représentants organisations syndicales) et des associations d'usagers. Il est saisi depuis le terrain, par les mobilisations populaires exprimant les besoins.

Commentaire politique : les réformes de structure (Fonds d'avances, français voire européen, et financement à 0 %) permettent de s'assurer que les dépenses seront efficaces tant pour le niveau de vie des gens que pour faire progresser l'assiette nouvelle de richesses.

En parallèle au niveau européen

■ La Caisse des dépôts exige son refinancement par la BCE comme les traités l'y autorisent, avec application d'un taux zéro (Banque centrale européenne).

■ Pour être plus forts, le gouvernement français propose aux autres pays de l'UE qui le veulent de créer ensemble, via le mécanisme des « coopérations européennes renforcées » un Fonds pour les services publics, adossé aux équivalents de la Caisse des dépôts et/ou des banques publiques des autres pays (Allemagne, Espagne, Belgique, Slovénie, par exemple).

■ À Bruxelles (conseil des ministres européens), le gouvernement français mène la bataille pour la création généralisée et immédiate d'un tel Fonds pour les services publics dans toute l'Europe (autorisé par l'article 123.2 du Traité de l'UE). De même que les parlementaires français du NFP à Strasbourg.

■ Sur cette base, nous exigeons le remplacement du Pacte de stabilité par un pacte européen « pour le climat et l'urgence sociale » (programme du NFP).

Un chiffrage peut être fait

■ Besoins de financement des services publics² : 124 milliards d'euros (correspondant à 100 000 emplois à l'hôpital + 300 000 emplois en Ehpad + 90 000 dans l'éducation (écoles, collèges, lycées) + 90 000 AESH + 15 000 enseignants chercheurs dans le supérieur + 30 000 agents des impôts + 50 000 salariés dans l'énergie + 25 000 dans la justice et dans l'aide aux mineurs + 30 000 pour la tranquillité publique + une revalorisation générale des salaires et du point d'indice).

■ Avances financières nécessaires : 190 milliards d'euros la 1^{re} année (un tiers des 124 milliards d'euros + le déficit actuel qui est de 150 milliards d'euros).

■ Allègement de la charge de la dette – 10 milliards d'euros la 1^{re} année, 50 milliards d'euros au bout de 4 ans³.

■ Progression du PIB au bout de 5 ans : 650 milliards d'euros supplémentaires (à condition que cela « marche » côté entreprises et bouclage extérieur)⁴. Il faudrait en actualiser la chronique annuelle, en même temps que de produire des prélèvements fiscaux nouveaux et des dépenses.

1. À condition qu'il y ait en même temps « reconquête du marché intérieur » et ré-industrialisation efficace.

2. Il s'agit des services publics au sens strict, pas de la protection sociale et hors FB CF. On actualise ici un calcul fait pour 2022 avec les chiffres de 2021, en appliquant la hausse du prix du PIB en 2022+2023 = 9 %.

3. La hausse des taux de 0 % à 4 % en deux ans a augmenté de 18 milliards d'euros les charges d'intérêt, par règle de 3 en un an passer de 4 % à 0 % : — 9 milliards d'euros.

4. Voir *Economie & Politique*, n° 810-811, p. 41-43.

**Débat
entre économistes**

L'enjeu des services publics

Jézabel Couppey-Soubeyran :

Les services publics sont fondamentaux pour répondre à la crise et à l'urgence sociale et écologique. Réparer les services publics et organiser leur grand retour, comme ce qui est annoncé dans le programme, implique de revaloriser les salaires pour que ce soit attractif et pour que les gens aient envie d'y travailler et puissent vivre convenablement. Cela signifie également ouvrir de nouveaux postes, donc former du personnel, investir dans des locaux et des infrastructures, etc. Si on veut remettre en place des services de proximité, il faut aborder le problème de l'éloignement des services publics dans certains territoires. C'est un chantier massif.

Liêm Hoang Ngoc :

L'état des universités, des hôpitaux, des écoles et des commissariats de police nécessite des investissements en infrastructure. C'est l'État qui doit commander au secteur du bâtiment la construction des infrastructures nécessaires. Notamment dans le domaine de la santé, où nous avons des déserts médicaux. La carte hospitalière doit faire l'objet d'un débat. Aujourd'hui, il y a des pans entiers de territoires



DOSSIER

Liêm Hoàng Ngọc

IV. Quels financements ?

Jean-Marc Durand

Quel projet fiscal ?

Une réforme fiscale pour rétablir une certaine égalité devant l'impôt et participer au financement des services publics est aujourd'hui nécessaire comme nous l'indique le programme du Nouveau Front populaire. Mais pour cela cette réforme doit être caractérisée par des propositions fortes incarnant une réelle volonté de changement.

Une réforme fiscale doit s'attaquer au déséquilibre entre le poids que représente la fiscalité indirecte par rapport à celui de la fiscalité directe, ce qui est une grande source d'injustice. C'est pourquoi doit être proposée une réduction de la TVA sur les produits de première nécessité.

Dans le même temps il faut promouvoir une réforme de l'impôt sur le revenu en en faisant un véritable impôt universel sur le revenu c'est-à-dire imposant selon les mêmes principes et modalités les revenus du travail et ceux du capital (dividendes et plus-values individuels notamment).

Comment parler de réforme fiscale dans un programme politique de progrès sans s'attaquer à l'impôt sur les sociétés alors que les entreprises sont soumises à des régimes particulièrement injustes et différents selon qu'elles sont des multinationales ou leurs filiales, ou des petites ou moyennes entreprises ? C'est pourquoi il faut établir un ISF progressif avec des tranches calculées selon un ratio

chiffres d'affaires/bénéfices réalisés et appliquer une modulation en fonction de l'utilisation des bénéfices de ces dernières afin de favoriser des investissements utiles à l'emploi, à la formation, à l'écologie.

Le retour de l'ISF est nécessaire en intégrant dans le calcul de sa base les biens professionnels et en accroissant sa progressivité.

S'agissant des droits de mutation, il s'agit également d'accroître leur progressivité et de revoir le calcul de leur base en intégrant une pondération de son montant selon le revenu des donataires ou des acquéreurs.

Enfin une réforme de la fiscalité est urgente pour redonner des marges d'action et d'initiatives aux collectivités locales. Cela passe par l'établissement d'un impôt local sur le capital des entreprises (matériel et financier) et la construction d'une nouvelle contribution des ménages.

**Débat
entre économistes**

Faut-il avoir peur de la « dette » ?

Jézabel Couppey-Soubeyran :

Je pense vraiment que les questions de financement sont cruciales et souvent problématiques dans les cercles progressistes. Il y a souvent une confusion entre dépenses et financement. Nous avons besoin de beaucoup de dépenses, tant pour l'accompagnement social que pour la transformation écologique. Cependant, il est impératif de réfléchir à la manière de financer ces dépenses.

On peut considérer que la dette n'est pas nécessairement le moyen le plus approprié pour financer ces dépenses sans remettre en question leur nécessité. La dette publique

est restée trop longtemps un sujet tabou dans les cercles progressistes. Cela a été particulièrement visible lors des débats sur l'annulation conditionnelle de la dette pendant la crise sanitaire qui ont suscité beaucoup de disputes entre nous alors que la crise sanitaire aurait été un moment opportun pour annuler les créances détenues par la banque centrale sur les États, conditionnellement à de l'investissement dans la transition écologique. Une partie de notre cercle progressiste a trouvé cette proposition inacceptable, arguant qu'il ne fallait pas parler négativement de la dette publique. Pourtant, il faut comprendre que la dette publique, contractée sur les marchés financiers, soumet les

DOSSIER

États à la pression de ces mêmes marchés et ne peut pas augmenter indéfiniment. Les marges de manœuvre dans ce domaine sont limitées.

Dans le programme actuel, nous évitons cette question en nous reposant entièrement sur l'impôt pour financer les dépenses prévues. Je crains que ce ne soit pas réaliste car, souvent, les recettes fiscales escomptées d'un choc fiscal se révèlent inférieures aux attentes. Il nous faut repenser collectivement les modes de financement public et envisager une finance publique alternative.

Liêm Hoàng Ngọc :

Je souhaite rebondir sur un point soulevé par Jézabel, extrêmement important, qui est la question de la dette. Dans le programme du Nouveau Front populaire, cette question a été évitée. Étant donné qu'il est prévu 150 milliards de dépenses nouvelles d'ici 2027, comment allons-nous financer cela ?

Il y a trois manières de financer un budget : l'impôt, l'emprunt, et la création monétaire – c'est ce que les étudiants en économie apprennent en deuxième année. L'impôt a l'effet multiplicateur le plus faible, car il s'agit de déshabiller Paul pour habiller Pierre. L'emprunt a un effet multiplicateur un peu plus important. La création monétaire a l'effet multiplicateur le plus important, mais elle est interdite par les textes européens, nous limitant aux deux premiers moyens.

Sur l'emprunt, il est important de noter que ce n'est pas aussi coûteux qu'on le croit. Après la crise financière et pendant la crise Covid, les États se sont endettés à des taux d'intérêt réels négatifs. La banque centrale a fait du *quantitative easing*, créant de la monnaie pour acheter des titres sur le marché secondaire. On brandit toujours l'épouvantail du stock de dette qui se serait accru. Le but est d'engendrer un effet multiplicateur. Le principe des politiques keynésiennes n'est pas de s'endetter tout le temps mais de pratiquer un endettement contra-cyclique, c'est-à-dire que l'État doit s'endetter quand on est en bas du cycle, quand il y a beaucoup de chômage et de besoins, pour financer des infrastructures.

Le programme est prévu sur trois ans, donc les mesures doivent être mises en œuvre immédiatement. Une loi de finance rectificative en juillet et une loi de Finances discutée en septembre pour un vote en décembre sont nécessaires. Des arbitrages seront inévitables, mais il est crucial d'agir sur les questions écologiques dès maintenant.

Le programme propose un financement par l'impôt. Dès la loi de finance rectificative en juillet, il est prévu 25 milliards. On envisage de réintroduire l'impôt sur la fortune (ISF), avec un rendement estimé à 15 milliards alors que l'ancienne version rapportait seulement 4 milliards. Cela signifie un choc fiscal de 15 milliards. De plus, on envisage de taxer l'outil professionnel, ce qui n'avait jamais été fait auparavant. À cela s'ajouterait un impôt sur les superprofits, ce qui devrait rapporter 30 milliards dès juillet. Par la suite, diverses mesures fiscales seront mises en place jusqu'en 2027, notamment une réforme de l'impôt sur le revenu, visant à augmenter les impôts de 150 milliards. Cela représente un choc fiscal de 150 milliards sur 3 ans, soit 5 points de PIB.

Ce choc fiscal risque de provoquer un débat sur une éventuelle grève de l'investissement du patronat. N'aurait-il pas été possible d'envisager un financement partiel de ces dépenses par l'emprunt ? Cela aurait atténué le choc fiscal et permis d'ouvrir un débat sur la gouvernance économique de l'Union européenne.

La BCE a mis en place des programmes de rachat de dette publique et privée, avec environ 80 % concentrés sur la dette publique, sur le marché secondaire (marché d'occasion des titres obligataires). Sur le marché primaire, les États ont pu émettre de la dette à des taux très bas puisque les investisseurs savaient qu'ils pouvaient revendre ces titres à la BCE. Certains États se sont financés à taux zéro ou même négatifs, jusqu'au moment où la BCE a cessé ses programmes de rachat, en 2022.

Pendant cette période, la Commission européenne avait été mandatée pour réformer le Pacte de stabilité afin de permettre aux États d'engager leur transition écologique. L'idée évoquée dans le texte initial était de donner sept ans aux pays en procédure de déficit excessif pour revenir dans les normes. Malheureusement, la France n'a pas soutenu cette réforme, et l'Allemagne l'a rejetée. Le ministre des Finances allemand a réussi à introduire un « frein budgétaire », obligeant les pays en déficit excessif à réduire leur déficit de 0,5 point de PIB par an, dans une nouvelle version du texte qui n'était pas celle de la Commission. Des députés européens ont mené bataille mais les États ne se sont pas mobilisés contre la position allemande.

C'est ce chantier qu'il faut ouvrir à l'échelle européenne. Nous aurions aimé voir cela dans le programme du Nouveau Front populaire, car mettre tout le financement sur les impôts expose à la critique de l'irréalisme et du choc fiscal.

Jézabel Couppey-Soubeyran :

Nous devons articuler l'impôt, l'emprunt et des solutions monétaires. Il est nécessaire d'utiliser le levier monétaire pour prendre en charge les dépenses d'investissement. Cela ne se pense pas seulement à une échelle strictement nationale mais à l'échelle de la zone euro. Il s'agit en effet de mobiliser le pouvoir monétaire de la Banque centrale européenne. Ce qui est interdit en matière de création monétaire, c'est le financement direct de l'État par la Banque centrale, conformément à l'article 123 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. En revanche, il n'est pas interdit que la Banque centrale refinance ou subventionne des banques et des sociétés financières.



Jézabel
Couppey-Soubeyran



Denis Durand



Liêm Hoàng Ngọc

C'est là où nous pourrions faire preuve d'innovation dans nos propositions. Nous pourrions imaginer de nouvelles formes de sociétés financières ou transformer celles qui existent déjà en sociétés financières recevant des subventions de la Banque centrale. Ces sociétés utiliseraient ces subventions pour soutenir les acteurs économiques qui ont besoin de se transformer et qui ont des dépenses de transformation à réaliser, mais qui ne peuvent pas les financer autrement.

Denis Durand :

Il y a consensus ici, et probablement dans la profession des économistes, pour dire que le raisonnement faussement comptable qui consiste simplement à dire qu'on va compenser des dépenses publiques par des recettes fiscales est pour le moins insuffisant. En effet, il y a quelque chose qui n'est pas traité dans ce raisonnement, c'est qu'il existe une économie avec des gens qui peuvent ou non travailler, créer des richesses qui engendreront, ensuite, des revenus et des rentrées fiscales.

Je rejoins la proposition d'avoir une institution nouvelle qui serait alimentée par la création monétaire de la Banque centrale européenne et qui utiliserait ces fonds pour le développement des services publics. Il s'agit de dépenses massives, de centaines de milliards rien que pour la France chaque année, dont une grande partie de fonds publics.

Liêm Hoang Ngoc :

Si on mettait cela en place, ça attaquerait forcément les profits de certains et irait à l'encontre des principes ordolibéraux.

On doit sortir la BCE de l'influence politique et elle doit être un outil indépendant. Je n'ai pas abordé le sujet des statuts de la BCE. J'ai raisonné à statut constant parce que je sais bien, pour avoir fréquenté les institutions européennes, que c'est une ligne rouge pour l'Allemagne. La seule chose que la BCE peut faire quand elle veut intervenir, et elle l'a fait, ce sont des programmes de *quantitative easing*, de rachat de dettes publiques et privées. Elle fait aussi de la création monétaire à travers des politiques non conventionnelles comme les programmes de refinancements à long terme ciblés (*Targeted Long Term Refinancing Operations*), ciblant des cas spécifiques.

Le véritable sujet est celui des politiques budgétaires et des services publics. C'est le fait que les États décident ou non d'investir dans les écoles, les hôpitaux, etc., de créer des postes, de revaloriser les salaires. Cela relève principalement des lois de finances, financées par les recettes et l'emprunt. Le sujet majeur est le Pacte de stabilité, la gouvernance économique européenne et la relation entre le *quantitative easing* de la Banque centrale et les politiques budgétaires des États. Aujourd'hui, il faut remettre en chantier la réforme du Pacte de stabilité, mentionnée dans le programme du Nouveau Front Populaire.

Les partis français doivent s'intéresser à ces questions européennes entre deux élections. C'est un sujet crucial qu'il faudra embrasser pleinement.

Jézabel Couppey-Souberyan :

Je pense qu'il est important de ne pas opposer, comme on le fait trop souvent, la politique budgétaire et la politique

monétaire. En fait, il faut bien articuler les deux pour qu'une bonne politique budgétaire soit soutenue par des conditions de financement adéquates. La banque centrale joue un rôle crucial pour assurer ce financement.

La politique budgétaire consiste en un ensemble de dépenses. La question qui se pose ensuite est de savoir comment financer ces dépenses : par l'impôt, par la dette, par des solutions monétaires, ou par une combinaison des trois. Chaque solution a ses mérites et doit être soigneusement articulée avec les autres. Il est crucial de repenser comment le pouvoir monétaire des banques centrales peut être mis au service du financement des dépenses nécessaires. Peut-être pas en finançant directement les États, non seulement parce que c'est interdit par les traités, mais aussi parce que cela pourrait être dangereux selon qui contrôle l'État. Cependant, le levier monétaire peut être activé autrement, par exemple, via des institutions financières dédiées à subventionner ou avancer des fonds.

Il est possible d'envisager la création de comités au sein de la BCE, chargés de recommander la quantité de monnaie centrale nécessaire pour financer les investissements de transformation, sans remettre en cause l'indépendance de la banque centrale. Ces comités pourraient faire des recommandations que la BCE suivrait ou non, selon le cas. Ce peut être une solution de compromis.

La question du financement des dépenses publiques est incontournable. Elle doit articuler une réflexion sur l'impôt, sur la dette publique et sur des solutions monétaires. Il est essentiel de remettre le pouvoir des banques centrales au service de la société. Cela pourrait commencer sans remettre immédiatement en cause l'indépendance des banques centrales, mais à plus long terme, cette indépendance devra probablement être reconsidérée.

Denis Durand :

Les questions monétaires, de crédit, et le rôle des banques centrales sont hautement politiques. Les dirigeants de ces institutions, comme Mario Draghi qui a aménagé l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en Italie, ont des impacts politiques significatifs.

Notre proposition d'un fonds de développement économique, social et écologique européen vise à financer de façon sélective des projets répondant à des critères d'efficacité économique.

Pour y arriver, dès aujourd'hui, on peut utiliser des institutions existantes. Il n'est pas indifférent que le programme du Nouveau Front populaire mentionne – certes sans autre précision – la création d'un pôle financier public. On peut discuter de son périmètre, de ses missions, mais par exemple, un gouvernement qui se fixerait des priorités en matière de développement des services publics pourrait se tourner vers la Caisse des dépôts et consignations pour financer ces avances, payer des fonctionnaires et faire les investissements matériels nécessaires. On a besoin d'embaucher dans les hôpitaux, à la SNCF, etc. Pour commencer sans attendre une généralisation à toute l'Union européenne, des institutions financières existantes peuvent parfaitement avancer l'argent nécessaire et se refinancer auprès de la BCE.

V. Une nouvelle logique écologique

Débat
entre économistes

Financer la transformation écologique

Jézabel Couppey-Soubeyran :

Le programme du Nouveau Front populaire prévoit 150 milliards de nouvelles dépenses. Ce financement doit reposer sur l'impôt, la dette publique, et peut-être aussi sur des solutions monétaires à l'échelle européenne en mobilisant la Banque centrale. Cela ne concerne pas seulement la France, tous les pays de la zone euro font face à des dépenses massives de transformation sociale et écologique. Parmi les solutions monétaires, il y a l'idée d'un « *quantitative easing* vert », transposant les mesures d'urgence de la Banque centrale aux crises écologique et sociale. Cette solution, qui poursuit la financiarisation de l'économie, plaît aux investisseurs privés à qui la BCE achète des titres ; elle fait baisser les taux longs mais ce n'est pas une panacée car elle profite principalement aux investisseurs privés et peut continuer d'accroître les inégalités. Une autre solution serait de permettre aux États de se financer directement auprès de la Banque centrale, mais cela nécessite un consensus entre États pour réformer les traités de l'Union européenne, chose difficile à obtenir à court terme.

Il existe des solutions qui ne contreviennent pas explicitement aux traités. En prêtant aux banques à taux négatif, en rémunérant leurs réserves, la Banque centrale les a subventionnées. Pourquoi ne pas étendre cette capacité de subvention à d'autres acteurs, en affectant cette monnaie centrale à la transformation sociale et écologique ?

Il y a plusieurs masses d'investissements à réaliser pour cette transition écologique. Certains sont rentables, ils peuvent reposer sur le crédit bancaire ou des émissions de titres. Certaines dépenses peuvent être rentables mais seulement à long terme : elles nécessitent l'intervention d'acteurs publics et de banques publiques de financement. Enfin, certaines dépenses d'investissement ne sont pas du tout rentables. Pour ces dépenses, il faut des solutions monétaires qui nous projettent dans une économie post-croissance. Nous devons avoir l'audace d'expliquer et de porter ces sujets au niveau européen, car je trouve qu'en matière de financement on reste sur des solutions très classiques de la société de la croissance alors qu'il nous faut penser une société post-croissance.

Liêm Hoàng Ngoc :

Le problème clé de la transition écologique est l'investissement et l'engagement de l'État stratège. Le rapport de

Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz a invité l'État à engager 33 milliards de dépenses par an pour la transition écologique à l'horizon 2030. On ne peut le faire, comme ils le proposent, qu'en jouant sur la fiscalité des hauts patrimoines, mais aussi en empruntant et en réformant le Pacte de stabilité. Sans cela, nous ne pourrions pas mettre en œuvre un *Inflation Reduction Act* à l'américaine dans chaque pays européen, alors que c'est cela qui s'impose si on veut relocaliser les filières de production. Le seul instrument auquel on se réfère en Europe est le Pacte vert européen, qui est critiqué par le RN mais qui en réalité ne contient rien, si ce n'est la réglementation et un marché carbone étendu par un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. C'est tout à fait insuffisant car il n'y aura pas de changement des comportements des agents, comme dit l'économie *mainstream*, si les agents ne peuvent pas consommer autre chose parce qu'on n'aura pas investi dans les infrastructures nécessaires pour les transports alternatifs, les énergies renouvelables, etc. Il faut sortir du débat entre croissance et décroissance. En investissant dans la tran-



Jézabel
Couppey-Soubeyran



Denis Durand



Liêm Hoàng Ngoc

sition écologique, en créant des services publics, des unités de production d'énergie renouvelable, et des moyens de transport collectif, on génère du PIB selon la comptabilité nationale mais c'est du « bon PIB », car il provient d'initiatives écologiquement et socialement responsables. Cette bonne croissance est source de recettes fiscales, ce qui permet ensuite de réduire le stock de la dette. Un seul exemple : en 2021-2022, la dette publique est montée à 118,5 % du PIB, mais avec une croissance de 7 % en 2022, justement parce qu'on s'est endetté pour soutenir la croissance, et grâce aux recettes fiscales qui en sont résulté, la dette a pu être réduite à 109 % en deux ans. Le problème est que depuis 35 ans, nous faisons du procyclique, c'est-à-dire de l'austérité systématique, surtout dans les services publics, sous la pression des milieux patronaux pour réduire les impôts.

Denis Durand :

Nous avons connu depuis trois siècles une économie axée sur une accumulation de produits matériels avec une dépense gigantesque d'énergie et de matières premières. On sait bien aujourd'hui qu'on ne peut pas continuer ainsi. Bien sûr, il faudra toujours produire les biens matériels nécessaires à la vie mais ce qui prend de plus en plus de place dans l'activité économique c'est le travail pour développer les êtres humains : santé, éducation, culture... Cette transformation demande peu de moyens matériels mais beaucoup d'emplois de soignants, d'enseignants, et donc beaucoup de dépenses. Les gains de productivité potentiellement énormes procurés par la révolution informationnelle que nous vivons la rend possible mais il faut commencer

par dépenser beaucoup d'argent sans attendre que les richesses créées viennent alimenter les revenus des agents économiques et les recettes publiques. Il faut donc des avances, je tiens à ce mot. Il peut s'agir d'emprunts remboursables, et si leur taux est négatif, voire fortement négatif, ils équivalent à des avances partiellement non remboursables.

Soumettre ce besoin de financement aux marchés financiers comme cela se fait depuis 40 ans est désastreux ; la seule solution, comme l'a dit Jézabel, est donc de s'attaquer aux critères qui président à la création monétaire des banques centrales. Nous devons également veiller à ce que l'argent mobilisé pour les objectifs sociaux et écologiques soit soumis à une délibération publique et démocratique. Un critère majeur doit être l'emploi et la formation. Il y a un besoin énorme. Par exemple, nous avons besoin de techniciens ultra-compétents pour produire de l'énergie sans émettre de CO₂ et pour améliorer notre bien-être tout en réduisant notre consommation de ressources naturelles.

On sait, depuis 2008 et depuis la pandémie, que dans la création monétaire des banques et des banques centrales il y a la possibilité d'avancer beaucoup d'argent pour financer le développement des services publics qui sera une condition de réussite de la transformation sociale et écologique. Nous convergeons là-dessus mais c'est exactement le même raisonnement que celui que j'ai évoqué précédemment à propos de l'aide aux PME : elles aussi vont avoir besoin d'avances d'argent pour pouvoir passer le cap de l'augmentation des salaires et des mesures sociales que devrait prendre un gouvernement de gauche.



VI. La gauche face au capital

Denis Renard

Gouverner à gauche : les conditions de la réussite

Pour le Nouveau Front populaire, ce qui compte dès le début, c'est de prendre le bon chemin, tenir le bon cap : celui de l'émancipation du travail, de sa sortie progressive de la domination capitaliste.

De ce point de vue, contrairement au slogan « rien que le programme mais tout le programme », il faut au contraire, si l'on vise la réussite, que l'intervention populaire dans ses deux dimensions, celle des citoyens dans les quartiers et villages et celle des travailleurs salariés dans les entreprises, impose trois choix, pour l'instant soit absents du programme, soit trop timidement énoncés et insuffisamment envisagés, des choix qui forment pourtant la cohérence sociale nécessaire au rassemblement dans les luttes.

Le premier choix est de ne pas sacrifier l'avenir pour l'immédiat

Cela signifie qu'il faut augmenter immédiatement les salaires sans démolir la Sécurité sociale, et il faut donc parler de 2021 euros bruts et pas simplement de 1 600 euros nets. La cotisation sociale, c'est, selon la CGT, du salaire socialisé, c'est un pouvoir d'achat collectif sans qu'il y ait besoin de monnaie individuellement disponible dans nos poches. Cette cotisation sociale confirme, à rebours du discours libéral constamment resservi pour justifier sa baisse¹, que le travail paie bien grâce à l'existence de la cotisation sociale et non pas en allant vers sa suppression ! La cotisation sociale est donc un atout vital pour le monde du travail. Cette cohérence entre salaire brut et salaire net doit s'afficher et trouve sa légitimité pour servir les diverses ambitions du programme, de deux façons complémentaires :

– Pour « faire une grande loi santé » (page 9 du programme : « L'été des bifurcations ») qui prévoit notamment d'« engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants, personnels administratifs) et de revalorisation des métiers et des salaires », il faudra disposer de ressources financières supplémentaires fournies par la Sécurité sociale (Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2025). *Idem* pour le « nouveau droit à la retraite » (page 15 du programme, « Les transformations », troisième phase de sa mise en œuvre).

– Pour ne pas assécher les recettes en cotisations sociales, il faut donc dès le début prévoir de réduire les exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises, inscrire cette réduction dans un horizon pas trop lointain de leur suppression, en commençant par les supprimer pour les entreprises du CAC 40 (proposition CGT lors du conflit Retraites de 2019). Cette réduction des exonérations est indispensable pour que l'augmentation du SMIC à 2021 euros brut n'aggrave pas la réduction des ressources de la Sécu, ce qui se produira sans cette réduction nécessaire puisqu'un des dispositifs d'exonération de cotisations – si ce n'est l'essentiel – est calé sur le SMIC. Par ailleurs, il est absolument indispensable de distinguer les exonérations de cotisations sociales (prélevées directement à partir de la valeur ajoutée créée par le travail) des « aides publiques » en général provenant des ressources fiscales collectées à partir des impôts.

Dans ce programme du NFP qui affirme sa volonté de rupture avec les politiques d'austérité, s'il y a bien une rupture prioritaire à concrétiser, c'est avec celle qui réduit le travail à un coût. Ce sont les coûts du capital qu'il faut chercher à réduire.

Le deuxième choix est de bien relier les objectifs de progrès social avec les moyens financiers de les atteindre

Cela appelle à des démonstrations sur la crédibilité économique de l'horizon de progrès social dessiné et tout autant à un discours politique de vérité.

Face aux gens avec qui nous avons discuté et qui nous ont dit qu'ils ne croient plus en rien, qu'ils n'ont aucune confiance dans aucune force politique, que les hommes politiques ne se disputent que parce que la place est bonne, il faut dire que nous comprenons cette défiance ; qu'elle vient à notre avis du fait que les élections sont devenues un moment où l'on consomme de la politique, car les tracts, les

programmes déroulent une liste de promesses ou d'engagements, mais sans jamais dire comment ils se réaliseront et seront respectés. Sans jamais, ou rarement, à l'exception des communistes, en appeler à l'intervention citoyenne.

Et dans ce « comment » atteindre les objectifs affichés, surtout il n'est pas dit que cela supposera une bataille, un bras de fer, des actions collectives car il y a toujours d'un côté des privilégiés et de l'autre des gens spoliés, d'un côté des exploités et de l'autre des exploités et que, même si les formes dans lesquelles s'effectue cette exploitation du travail salarié n'est plus exactement celle qu'a analysée Karl Marx, la réalité, sur le fond, est toujours la même : les travailleuses et travailleurs salarié.e.s doivent se défendre et agir collectivement s'ils veulent voir reconnu leur rôle primordial dans la création de richesses et donc dans sa répartition sociale. Le progrès social ne pourra se réaliser qu'au détriment des privilèges du capital.

Sur la crédibilité économique, au-delà de la volonté d'abolir les privilèges des milliardaires – absolument nécessaire – au-delà, par exemple, de la démonstration de Thomas Piketty qui, devant l'énormité de la progression des 500 plus grandes fortunes sur les dix dernières années, plaide pour la possibilité de prélever un impôt de 50 % sur ces fortunes en oubliant que ces « fortunes » ne sont pas un trésor dormant dans des coffres ou des comptes en banques, mais des actions d'entreprises, il est utile et significatif de constater que, précisément, la production de richesses créées par le travail est orientée vers l'enrichissement des revenus du capital et de leur patrimoine. Et donc au-delà d'une nécessaire meilleure et immédiate redistribution des richesses créées, il faut surtout s'atteler à réorienter les choix de production, d'embauche, de recherche, d'investissement vers la création d'emplois utiles et durables, vers l'augmentation des salaires et la reconnaissance des qualifications. C'est ce qui permettra d'augmenter les bases à la fois pour les prélèvements en cotisations sociales (et donc de financer le rétablissement de la retraite à 60 ans, la reconstruction d'un système public d'accès aux soins hospitaliers et ambulatoires, entre autres) et à la fois les bases pour les prélèvements fiscaux nécessaires au financement des services publics d'éducation, d'EHPAD et de crèches, de justice et de police, de transport et d'aménagement du territoire.

Le troisième choix est de créer les conditions pour faciliter et favoriser l'engagement et le développement des luttes sociales

Sans les luttes, même le gouvernement le mieux intentionné ne pourra construire le rapport de force nécessaire qui fera reculer les forces patronales et leurs intérêts capitalistes.

D'une façon ou d'une autre, en les abrogeant, ou en les déconstruisant, afin de reconstruire des libertés syndicales, des droits et pouvoirs d'intervention et de décision pour les travailleurs dans les entreprises, il faudra s'en prendre aux lois El Khomri (2016) et aux ordonnances Macron (2017). Il faudra revenir sur les entraves mises à l'exercice du droit de grève, œuvrer pour le rétablissement de la hiérarchie des normes dans le Code du travail dans une visée de l'extension de ce principe à l'échelle de l'Union européenne.

Le programme est très timide et très insuffisant sur ce point. Il se contente de deux mentions très évasives : « Défendre et renforcer les libertés syndicales et associatives et en finir avec leur répression » page 22 du programme : « Défendre les libertés publiques » et « Faire des salariés de véritables acteurs de la vie économique, en leur réservant au moins

un tiers des sièges dans les conseils d'administration et en élargissant leurs droits d'intervention dans l'entreprise » (page 16 du programme « Faire bifurquer l'économie et réindustrialiser la France »).

Il est pourtant indispensable de redonner aux salariés la capacité de s'organiser et lutter collectivement pour leurs revendications, une capacité qui a été grandement fragilisée par les réductions de droits et de prérogatives, de nombre de délégués et de crédits d'heures syndicales consécutivement à la mise en place des CSE, enterrant du même coup les trois institutions représentatives du personnel qu'étaient les délégués du personnel, les comités d'entreprise et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. (Le programme prévoit, page 17, le rétablissement des CHSCT dans le cadre de l'adoption d'un plan d'action « zéro mort au travail »/« Défendre les droits des travailleurs »).

En partant de ces trois points de vue, une meilleure formule serait plutôt : « rien que le Front populaire mais tout le Front populaire » en reprenant donc ce qui a fait son succès en 1936, à savoir la construction d'une convergence des luttes sociales (grèves et occupation des lieux de travail) avec la politique d'un gouvernement de gauche décidé à s'attaquer aux privilèges et intérêts capitalistes. Une convergence qui, de plus, ne s'est pas contentée de soutenir un programme économique défini par des partis politiques mais a élaboré elle-même des revendications plus exigeantes au-delà de ce programme et a été de fait une force politique créatrice.

Cohérence interne entre les contenus des objectifs proposés par le programme, cohérence entre les objectifs et les moyens de les atteindre, cohérence entre l'ambition du projet progressiste et la démarche de luttes collectives pour le réaliser : à cette triple cohérence nécessaire, il y a besoin d'un fil conducteur qui les relie et qui permette de tenir debout l'ensemble de l'édifice à bâtir : c'est le Parti communiste français, son activité ses interventions et ses propositions. Dans le contexte actuel, cela appelle à un renforcement et un renouvellement des forces du PCF.

À propos de la situation du PCF au sein du Nouveau Front populaire

Le blocage prévisible au niveau institutionnel, vu le rapport des forces à l'Assemblée nationale, ouvre un espace pour la nécessaire intervention citoyenne et dans les luttes sociales. La situation est pleine de contradictions et la première d'entre elles est qu'il faudrait une force communiste bien plus forte et bien plus enracinée pour garantir la réussite du Nouveau Front populaire mais que nous sommes le maillon faible de la coalition actuelle.

C'est l'option communiste qui s'affaiblit à travers un PCF qui sort lui-même affaibli de ces deux élections, européennes et législatives, et cela pénalise toutes les forces du Nouveau Front populaire car toutes ces forces, même si elles n'en ont pas conscience, ont un besoin incontournable de revaloriser et de s'appropriier le choix du communisme.

Or, comme nous prenons en référence et source d'inspiration le Front populaire, il faut savoir que c'est en effet l'option communiste qui en 1936 a démontré sa vitalité et son efficacité. L'option communiste c'est la convergence, d'une part de la volonté politique de sortir du capitalisme, de s'engager ainsi dans un chemin d'émancipation de sa domination, et d'autre part de l'action collective et concrète pour gagner cette émancipation. C'est la conjugaison de ces deux positions de force qui a pu imposer au patronat la

satisfaction des revendications et exigences de justice sociale formulées à l'époque.

Et cela se réalise d'abord par l'élection d'une Assemblée nationale où dominent socialistes radicaux et communistes et ensuite par cet immense mouvement de grèves et de généralisation des occupations d'usine en mai-juin 36. Le monde du travail de cette époque n'a pas délégué son pouvoir de gagner le changement à ses seuls élus, et c'est effectivement cette action généralisée de grèves qui bonifiera considérablement le programme en instaurant notamment les congés payés, extraordinaire avancée sociale qui n'était initialement pas prévue dans le programme³. Aujourd'hui nous sommes dans une situation totalement inédite depuis l'instauration de la V^e République. À la différence de 1981 et des deux septennats Mitterrand (1981-1988 et 1988-1995), de la gauche plurielle de 1997 à 2002 et du quinquennat Hollande 2012-2017, aujourd'hui si les forces de gauche réunies dans ce Nouveau Front populaire se retrouvaient en échec, incapables de changer la société, de mettre en œuvre cette rupture avec la politique subie depuis des décennies et amplifiée depuis les années Macron, c'est le RN, c'est l'extrême droite qui gagnerait.

Le RN est là en embuscade, encore renforcé et prêt à s'emparer du pouvoir car il dispose d'un nombre de députés qui n'avait jamais été atteint depuis plus de 60 ans. En obtenant 145 députés (+ 56 élus soit une progression de 62 %) c'est l'extrême droite qui est la grande gagnante de la dissolution, même si la constitution du Nouveau Front Populaire a permis un sursaut démocratique, lui-même amplifié par le front républicain réalisé au deuxième tour.

Face à ce danger grave et imminent de l'accession au pouvoir de l'extrême droite, nous n'avons donc pas droit à l'échec car c'est l'ensemble de nos forces et de nos partis politiques qui sombrerait dans le discrédit pour longtemps. Comme l'ont déclaré la Ligue des Droits de l'Homme et treize autres organisations syndicales et associatives, nous ne voulons pas que le sursaut républicain de l'élection lé-

gisative ne soit qu'un sursis quant au danger de l'arrivée au pouvoir du RN. Nous voulons la combattre et la contrer durablement, réduire son influence, et pour cela il faut mettre en œuvre un changement profond et durable qui ne reprenne pas les solutions et mesures qui ont prouvé leur incapacité et leur contre-productivité au travers des différents gouvernements de gauche dont le plus nocif et destructeur des intérêts populaires et de l'électorat de gauche, fut précisément ceux du quinquennat Hollande.

En résumé, les leçons à tirer de l'expérience du Front Populaire de 1936, mais aussi celles tirées des politiques menées par des gouvernements « de gauche » depuis quarante ans d'une part, et d'autre part, la menace toujours bien présente d'une extrême droite en capacité d'accéder au pouvoir, et enfin l'engagement renouvelé des forces syndicales et associatives pour la réussite du nouveau front populaire semblent bien pouvoir être saisis comme autant d'aiguillons et de points d'appuis pour mener la bataille d'idée et de convictions afin de reconstruire une grande force organisée au sein du PCF.

1. « Il faut que le travail paie mieux », telle est la ritournelle resservie à chaque fois que les gouvernements ont décidé de baisser la cotisation sociale. En 2018, sous Edouard Philippe, suppression, pour les parts acquittées par les salariés, de la cotisation sociale maladie au 1^{er} janvier et de la cotisation sociale chômage en deux temps, au 1^{er} janvier et 1^{er} octobre.

2. À l'époque, le Parti Communiste Français dispose d'une influence électorale à peu près égale aux autres forces qui composent le Front populaire : Aux élections des 26 avril et 3 mai 1936, le PCF rassemble 1 492 000 suffrages, les radicaux, 1 486 000 et la SFIO 1 878 000. Mais déjà le découpage électoral défavorise nettement le PCF puisqu'il dispose de 75 sièges, moins que les radicaux qui en disposent de 115 avec moins de voix (!) et les socialistes ont, eux, 147 élus. Autre élément décisif dans le rapport de forces, la CGT vient de se réunifier (CGT + CGTU) au congrès de Toulouse en mars 1936.

**Débat
entre économistes**

Comment résister au capital ?

Denis Durand :

Dans le débat public français, on ne parle pas du tout de la dimension internationale. Pourtant, si l'on veut mener une politique de gauche en France, il faut être conscient que le pays évolue dans un monde structuré par les multinationales et piloté par les marchés financiers. La France est une économie très ouverte au commerce extérieur et aux flux de capitaux. Elle vient même au troisième rang, après les États-Unis et la Chine, pour les investissements directs étrangers et pour les investissements directs à l'étranger. L'hypertrophie de nos multinationales est une particularité française. Le CAC 40 est surdimensionné par rapport à l'économie française, ce qui pose un problème politique majeur.

Il est essentiel de ne pas ignorer ce problème, mais de l'affronter. Nous en avons les moyens. Une politique de relance

de la demande peut, dans un premier temps, creuser les déficits publics et commerciaux. La question est donc de savoir comment résorber ces déficits grâce à la capacité de l'économie à répondre efficacement à la stimulation de la demande, au moins aussi efficacement que ce que propose la concurrence structurée par les multinationales.

Cela me donne l'occasion de revenir sur une observation de Liêm au début de notre conversation. Historiquement, la baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée a été rapide : ça s'est fait très vite, entre 1983 et 1990, à ce moment violent de libéralisation économique et financière, et depuis la part des salaires et des profits dans la valeur ajoutée fluctue autour d'une moyenne assez stable. Sous la pression des marchés financiers à qui on a ouvert les vannes à partir de 1983 en France, 1979 aux États-Unis, les entreprises ont été poussées à sacrifier l'emploi, les sa-

lares, la formation pour pouvoir dégager davantage de profit et le résultat c'est la désindustrialisation, c'est la crise, sociale et économique qui est plus prononcée en France que dans d'autres pays, c'est le décrochage de la prospérité dans la zone euro par rapport à ce qu'on peut observer aux États-Unis. C'est quelque chose qui se passe dans les entreprises, c'est-à-dire que les gouvernements peuvent faire des choses, ils peuvent peser sur le comportement des entreprises, ils peuvent avoir des dépenses publiques qui sont bien orientées ou moins bien orientées, mais il y a aussi un travail à faire dans les entreprises.

Le mouvement syndical, malgré ses difficultés, a démontré une capacité à proposer des alternatives créatives et efficaces, souvent sous-estimées. La mobilisation syndicale dans les entreprises peut jouer un rôle crucial pour influencer positivement le comportement des entreprises. Cela doit être un levier important pour le succès d'un projet de gauche en France.

Liêm Hoàng Ngọc :

Le cœur du sujet est que, même si l'on peut construire de beaux programmes basés sur des modèles de prévision plus ou moins réalistes, dans la réalité économique, il y a des intérêts en jeu, des classes sociales avec des intérêts bien identifiables. En 1981, lors de la mise en œuvre d'un programme similaire, les résultats ont été meilleurs que ce que l'on dit généralement : les investissements, la consommation, la croissance et l'emploi s'étaient stabilisés, et l'inflation était contrôlée malgré la hausse des salaires. Le seul problème majeur était le déficit du commerce extérieur, causé par un choc pétrolier et une récession mondiale, qui aurait pu être ajusté par des mesures monétaires. Cependant, cet ajustement monétaire n'a pas été fait parce que Jacques Delors, alors ministre des Finances, avait déjà en tête la création d'une monnaie unique européenne. Tout cela a conduit au tournant de la rigueur pour équilibrer la balance commerciale à court terme.

À l'époque, malgré les imperfections de la politique menée, l'offre était contrôlée par la puissance publique, avec des entreprises stratégiques sous contrôle majoritaire ou total de l'État, et un système bancaire nationalisé finançant précisément les projets de réindustrialisation. Tout cela était cohérent. Aujourd'hui, trois vagues de privatisations ont transféré les actifs stratégiques au secteur privé, déstructurant les « noyaux durs » et financiarisant l'économie. Les entreprises sont maintenant orientées vers la création de valeur pour les actionnaires, ce qui a conduit à l'explosion des inégalités et à la prise de pouvoir des milliardaires, qui sont aujourd'hui organisés pour mettre les politiques économiques et budgétaires à leur service avec les aides publiques, le CICE, la fiscalité du capital avantageuse, etc.

Le principal défi actuel est d'affronter ces groupes puissants, qui ont commencé à mettre la pression pour ne pas jouer le jeu d'une politique de gauche. Ils ont noué un dialogue avec le Rassemblement national, cherchant un terrain plus favorable à leurs intérêts. Bardella a retiré des mesures coûteuses comme la réforme des retraites et la baisse de la TVA, transformant son programme keynésien en un programme plutôt hayékien. Il y a une pression des milieux patronaux, surtout en cas de choc fiscal, et il est crucial de réfléchir à reprendre le contrôle des entreprises stratégiques, notamment dans le secteur de l'énergie, pour la transition écologique. Des entreprises comme Total, contrôlées par des fonds de placement comme BlackRock, doivent être alignées avec les autres acteurs du secteur sous l'impulsion de l'État stratège. Ce n'est pas avec des

coopératives qu'on y arrivera, la masse financière est telle que le seul acteur qui puisse reprendre la main au nom de la collectivité, dans le secteur de l'énergie par exemple, c'est l'État.

Cette réflexion n'est pas présente dans le programme du NFP, mais il faudra avoir une réflexion pour nouer un compromis, similaire à celui du Conseil national de la Résistance après la Libération, avec les autres milieux d'affaires où certains ont pu rester un peu « gaullistes », pour réindustrialiser le pays.

Jézabel Couppey-Soubeyran :

Un point que nous n'avons pas beaucoup évoqué est la réindustrialisation nécessaire. La désindustrialisation est allée de pair avec la mondialisation, en particulier son volet financier. Elle est en grande partie un produit de l'ultra-financiarisation de nos économies. Nous faisons face à un enjeu majeur de réindustrialisation pour répondre à la transformation écologique. Il est crucial de réinstaller des industries tout en veillant à ce qu'elles respectent les limites planétaires et soutiennent la transformation écologique. Cela implique une certaine dose de protectionnisme pour permettre cette réindustrialisation, en ayant une lecture lucide de l'évolution de la mondialisation, qui est en train de se reconfigurer selon une logique de blocs.

Concernant la nationalisation dans le secteur bancaire, nous avons besoin depuis longtemps d'une régulation bancaire et financière plus forte. La crise financière de 2007-2008 aurait pu être l'occasion de renforcer cette régulation, mais cela n'a été fait que partiellement. Nous avons besoin de règles plus fortes et plus simples, ainsi que d'une régulation bancaire plus verte, intégrant des critères écologiques. Il est crucial de limiter drastiquement les investissements des banques dans les énergies fossiles et d'orienter ces investissements vers des activités participant à la transition écologique. Pour l'instant, la réglementation bancaire ne « verdit » pas beaucoup au-delà d'exigences de communication sur l'empreinte carbone des banques ; l'information n'est pas l'action.

On a donc aussi besoin d'un pôle bancaire public plus fort, avec des banques publiques de financement et d'investissement qui prennent leur part dans le financement de la transition, en particulier pour les investissements dont la rentabilité est incertaine ou à long terme.



Jézabel Couppey-Soubeyran



Denis Durand



Liêm Hoàng Ngọc

Denis Durand:

Deuxièmement, à la base, il y a besoin de mobiliser le monde du travail, les salariés et les citoyens autour d'un projet qui puisse apparaître comme une réelle alternative aux politiques néolibérales qui nous ont causé tant de tort. C'est dans ce type de mobilisations que l'on peut réduire l'influence idéologique de l'extrême droite. Il s'agit de rassembler des forces venant de divers horizons sans avoir l'illusion de pouvoir éviter un affrontement avec le capital, qui est avant tout une logique de fonctionnement de la société et de l'économie. Nous pouvons proposer une autre logique, basée non sur la rentabilité, mais sur l'efficacité, et c'est sur ce terrain politique que nous avons essayé de nous positionner ce matin.



VII. Document

La proposition macroéconomique du Nouveau Front populaire

Document présenté par les partis membres du Nouveau Front populaire le 21 juin 2024.

L'échec de la politique
L'économique, fiscale, budgétaire
et sociale d'Emmanuel Macron : le
ruissellement mis en échec

**Dégradation des finances publiques : le
désarmement fiscal et les aides inutiles à
la finance**

Après sept années, il est possible de dresser un bilan implacable de la politique fiscale et budgétaire d'Emmanuel Macron, qui a échoué.

Le déficit public est passé de -2,3 % du PIB en 2018 à -5,5 % du PIB en 2023. Les marges budgétaires ont depuis 2017 été dilapidées en faveur des plus riches et des plus grandes entreprises par des suppressions massives de recettes fiscales.

Chaque année, selon la Cour des comptes, ces choix représentent plus de 50 milliards d'euros de recettes fiscales en moins pour l'État, en majeure partie au bénéfice de ceux

qui n'en ont pas besoin, tout cela sans aucune contrepartie. Une trop grande partie des aides aux entreprises, qui représentent 223 milliards d'euros selon France stratégie, ont profité à la finance sans pour autant améliorer les capacités de production et la situation des entreprises. Ce sont des moyens en moins pour financer notamment le pouvoir d'achat, les investissements publics en matière de transition écologique et les services publics.

Dans le même temps, la dette publique est passée de 98,5 % du PIB en 2018 à 109,9 % du PIB en 2023. Cette hausse de plus de 10 points ne peut se résumer aux conséquences de la dette Covid mais découle pour une grande partie des suppressions d'impôts évoquées plus haut. Le bilan d'Emmanuel Macron, c'est 1 000 milliards d'euros de dettes en plus !

**Inefficacité de la « politique de l'offre » :
l'impasse économique**

Suite au désarmement fiscal opéré par Emmanuel Macron, nous avons constaté :



DOSSIER

– Un taux de marge des entreprises en France qui est passé de 30,8 % en 2017 à 32,7 % en 2023.

– Une distribution des dividendes qui n'a jamais été aussi élevée, les dividendes versés par le CAC40 ayant doublé entre 2017 et 2023.

Malgré une **politique de l'offre et de compétitivité** exclusivement tournée vers les profits, l'investissement en France des entreprises a peu augmenté en proportion du PIB (INSEE), et les dépenses de recherche et développement (R & D) en France ne sont qu'au 9^e rang des pays de l'Union européenne et au 17^e rang mondial. Notre pays est absent des podiums internationaux dans le domaine des technologies innovantes, notamment celles qui participent à la bifurcation écologique. Nous sommes dans une situation de « décrochage technologique ».

Cette politique prétendant de l'offre n'a également pas eu de résultats probants en matière de croissance, la croissance française étant régulièrement inférieure ces dernières années à celle de l'UE.

Une politique de maltraitance sociale

Pour compenser les suppressions d'impôts pour quelques-uns, Emmanuel Macron n'a eu de cesse de mener **des politiques d'austérité** pour tous les autres, avec des réformes parmi les plus anti-sociales de l'après-guerre : réforme des retraites, réformes de l'assurance chômage, baisse des APL, etc.

Ces politiques sont vouées à l'échec, avec l'enclenchement d'un **cercle vicieux** dépréciant la croissance et dégradant les finances publiques.

Pourtant, le gouvernement persiste. Ainsi, les perspectives de redressement des finances publiques tracées au printemps par le gouvernement pour la fin du quinquennat manquent de « **crédibilité** » selon le Haut Conseil des finances publiques, pour qui « un tel effort en dépenses n'a jamais été réalisé par le passé ».

Par ailleurs, en matière sociale, les conséquences de ces politiques sont désastreuses selon l'INSEE :

– Les inégalités de niveau de vie ont fortement augmenté, pour atteindre un niveau jamais vu depuis 2011 et la fin des années Sarkozy.

– Le taux de pauvreté est reparti à la hausse depuis 7 ans, passant de 13,8 % à 14,5 % en 2021.

Inverser la logique : enclencher un cercle vertueux

Le programme du Nouveau Front populaire marque une **rupture immédiate et claire** avec la politique mise en œuvre depuis 2017.

Il part des besoins, s'appuie sur la planification écologique et le partage des richesses. Il vise une relance forte de l'activité économique dans la justice. L'action de l'État sur les entreprises et les revenus des ménages doit permettre de dégager les moyens nécessaires pour développer l'emploi de qualité, la formation, les services publics. Le pôle public bancaire et financier fera les avances nécessaires, et les orientera efficacement sans être soumis aux normes folles des marchés financiers.

Cette orientation conjugue politique de demande et nouveau pacte productif en phase avec la bifurcation écologique pour conjurer les échecs passés des politiques de gauche.

Une autre intervention de l'État planificateur

Dans le programme du Nouveau Front populaire, l'État est repositionné comme acteur de l'économie pour **distribuer**

du pouvoir d'achat, orienter les investissements vers les grandes priorités et bifurcations et entraîner l'ensemble de l'économie : planification écologique, logement, souveraineté industrielle et aménagement du territoire notamment.

Pour financer ce repositionnement, le programme met fin aux cadeaux fiscaux improductifs sur le capital et restaure les marges de manœuvre fiscales de l'État en ciblant les ultra-riches, les superprofits et en rétablissant la progressivité de l'impôt pour lui redonner son rôle redistributif. Il permet à 9 Français sur 10 de payer moins d'impôt dès 2025. Cette relance keynésienne est d'autant plus efficace qu'elle se concentre sur la consommation populaire, surtout en période de basse conjoncture. Des réformes 4 orientent les dépenses et réduisent le coût du capital (refonte des aides, droits des salariés, nouvelle fiscalité, modulation des cotisations sociales, pôle public bancaire et financier, etc.). Elle s'accompagne de l'ouverture de négociations internationales. Elle s'autofinance largement grâce au retour de la croissance et repose d'abord sur un crédit sélectif, une réforme de la fiscalité et la politique des revenus.

Les nouvelles marges de manœuvre financières de l'État doivent également lui permettre de répondre à l'urgence sociale, **retisser notre modèle social** (abrogation des réformes anti-sociales) et de **développer les réseaux publics à la hauteur des besoins** : santé, éducation, recherche, culture, sport notamment.

Augmenter fortement les salaires et développer la formation

La **relance salariale massive** a des effets à la fois sur la demande, par la hausse du pouvoir d'achat des salariés, mais également sur l'offre de travail.

Tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le fait que les salaires sont trop faibles dans de nombreux secteurs où les difficultés de recrutement persistent. Le programme du Nouveau Front populaire permet de revaloriser le travail et son sens par des emplois et des salaires décents plutôt qu'en détruisant notre modèle social et en accroissant la précarité d'une grande partie de la population. L'augmentation de 14 % du SMIC à 1600 euros net aura des effets positifs pour toute l'économie et va remplir les carnets de commande des TPE et PME du pays. Mais dans les premiers mois, certaines d'entre elles peuvent avoir besoin d'être aidées, lorsque leurs marges sont faibles, avant que les effets vertueux de la hausse générale de salaires ne se fassent sentir. Il s'agit de laisser le temps aux effets de demande accrue de se manifester positivement sur les carnets et le chiffre d'affaires des PME-TPE, mais aussi de leur permettre de se transformer afin de gagner en efficacité, dégageant ainsi des marges de manœuvre.

Nous mettrons en place plusieurs dispositifs :

– Des avances à 0 % sur 1 ou 2 ans, par le pôle public bancaire, pour les PME-TPE dont la situation financière est difficile.

– Un fonds de solidarité pour le développement des TPE-PME pour la reprise à 0 % de leurs charges financières.

– Un dispositif de crédit bonifié pour les PME-TPE souhaitant se développer : financement à 0 %, voire à taux négatif, de leurs investissements, le taux étant d'autant plus abaissé que ceux-ci sont utiles socialement et écologiquement.

– Des mesures d'accompagnements financiers dégressifs et temporaires pour les petites entreprises qui en ont besoin.

Le droit à la formation est essentiel pour en finir avec la précarité et sécuriser les parcours professionnels et ne doit pas viser « l'employabilité » immédiate. Il doit permettre aux femmes et aux hommes d'exprimer leur créativité pour répondre aux évolutions technologiques et aux défis contem-

porains tels que la bifurcation écologique. Le temps de formation sera renforcé, librement choisi, financé par la cotisation. La formation ne sera plus bradée au marché mais un véritable droit pour tous les salariés.

Cette voie cohérente a été empruntée dans d'autres pays, qui ont théorisé les bénéfices d'une **forte stimulation de l'économie**, permettant d'atteindre le plein-emploi, en finançant les grandes priorités stratégiques. Notamment fondé sur ces principes économiques, le programme du Nouveau Front populaire se décline ensuite dans le sens de trois grandes priorités.

Nos 3 priorités

Agir pour le pouvoir d'achat des Français

Le gouvernement du Nouveau Front populaire répond dès son arrivée au pouvoir à l'urgence sociale et à la pauvreté qui minent le pays. La hausse des salaires, des prestations sociales et des petites retraites améliorera la vie des Françaises et des Français. Économiquement, cela crée un regain de consommation populaire vertueux pour toute l'économie.

Cela vaut pour l'activité des entreprises, qui bénéficient de la hausse de la demande et peuvent embaucher, et pour les finances publiques qui profitent de la hausse des recettes fiscales. Le gouvernement met au cœur de son projet le renforcement et la conquête de nouveaux droits sociaux après des décennies de reculs et contre-réformes.

Une bifurcation écologique pour préserver le climat et le vivant

Une politique économique vertueuse ne peut plus se faire selon des modèles dépassés : une profonde transformation de nos modes de production et de consommation est indispensable. Le gouvernement du Nouveau Front populaire pose les bases d'une planification écologique de long terme qui permette à la France de remplir ses engagements climatiques et de protection de la biodiversité. Il répond aussi au défi de l'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Ce changement radical de modèle s'effectue avec les classes populaires et moyennes et permet d'entraîner et structurer de nombreux secteurs économiques : ferroviaire, énergétique, construction et rénovation, agriculture, agro-industrie, etc.

Réparer et développer les services publics

L'effondrement des services publics est dramatique pour toutes celles et ceux qui en dépendent pour vivre, qui n'ont pas le luxe de pouvoir recourir aux onéreuses prestations du privé. Le Nouveau Front populaire remet des moyens humains et financiers en accord avec le travail fourni par les fonctionnaires et les besoins de notre société.

Nous garantirons à tous l'accès aux services publics sur l'ensemble du territoire, : chacune et chacun doit pouvoir bénéficier des services publics fondamentaux – écoles publiques, transports en commun, hôpitaux, crèches, EHPAD, etc. – à moins de 30 minutes de chez soi. Nous réparerons l'injustice particulière dont les Outre-mer sont les victimes en matière de déserts de services publics.

L'action en trois temps du Nouveau Front populaire

Les dépenses présentées dans ce chiffrage sont à comprendre comme des « autorisations d'engagement ». Cela

signifie, dans un budget, les sommes maximales que les administrations publiques sont autorisées à dépenser pour une année. L'utilisation de cette norme permet la souplesse nécessaire, et, dans l'ère d'incertitudes radicales que nous traversons, de donner de la visibilité et donc de la confiance aux acteurs économiques. Prévoir ces autorisations d'engagements sur 3 ans permettra aux filières de se construire pour former, accompagner et atteindre nos ambitions.

Les ruptures : répondre immédiatement aux urgences (2024)

Le gouvernement du Nouveau Front populaire engage des mesures fortes dès les 15 premiers jours et les met en œuvre dès les premiers mois de son exercice. Leur premier objectif est de relever le pouvoir d'achat des Français, mis à mal par 7 années de macronisme et par l'inflation.

Ce premier paquet de dépenses publiques, conjugué avec d'autres mesures comme le relèvement de 14 % du SMIC, à 1600 euros net, et le blocage des prix, permettront de sortir d'une France dans laquelle la galère commence dès le 10 du mois. En 2024, 40 % des Françaises et Français se privent d'un repas faute de moyens nécessaires. L'inacceptable n'aura plus lieu.

Ces dépenses stimuleront immédiatement la demande et la consommation populaire, enclenchant un cycle positif de relance de l'activité. 25 milliards d'euros seront mis sur la table, notamment pour :

- Une hausse de 10 % du point d'indice des fonctionnaires.
- L'abrogation immédiate des réformes des retraites et de l'assurance chômage.

- La gratuité intégrale de l'école publique (cantine, périscolaire, fournitures, transport).

- La revalorisation des aides aux logements (APL) de 10 %.

En face, le Nouveau Front populaire ira chercher immédiatement des recettes fiscales uniquement concentrées sur les rentes indues du capital. Il s'agira notamment, dans une loi de finances rectificative votée dans l'été, de la mise en place d'une taxe sur les superprofits qui permettra de redistribuer une partie des marges exceptionnelles accumulées ces dernières années dans des secteurs comme l'énergie ou l'agroalimentaire.

Cela représentera 30 milliards de rentrées fiscales nouvelles avec :

- Une taxe sur les superprofits (15 milliards).

- Un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) avec une composante climatique (15 milliards).

Les bifurcations : investir pour l'égalité

La justice et l'écologie (2025)

Une fois les premières urgences traitées, le gouvernement du Nouveau Front populaire passe à des mesures de structure. Celles-ci visent à modifier la répartition de la richesse entre travail et capital. Mais aussi à la transformation des modes de production pour les tourner vers les besoins du pays par l'orientation des dépenses et la réduction du coût du capital. Il met donc en place une politique d'investissements publics, dans l'éducation, la santé et pour la bifurcation écologique et se protège davantage des importations nocives pour le climat, les droits des salariés et l'emploi. Ces investissements enclenchent un cercle vertueux économique pour redresser l'économie française et la tourner vers la réalisation d'objectifs écologiques et sociaux.

Dans cette phase, à la fin de l'année 2025, la dépense publique nouvelle pourra 8 atteindre 100 milliards d'euros. Les dépenses nouvelles sont principalement des investissements, notamment :

- L'embauche d'enseignants pour réduire le nombre d'élèves par classe.
 - Un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médicosocial et de revalorisation des métiers et des salaires.
 - L'intensification de la rénovation thermique en privilégiant les rénovations globales, en augmentant les aides dédiées et en mettant en place le 0 reste à charge pour celles et ceux qui en ont besoin.
 - Le renforcement de la structuration de filières françaises et européennes de production d'énergies renouvelables.
 - L'introduction d'une garantie d'autonomie qui complète les revenus des jeunes situés sous le seuil de pauvreté.
- Afin de ne pas aggraver les comptes publics, mis dans une situation dangereuse par la politique économique d'Emmanuel Macron, de nouvelles recettes sont mobilisées, exclusivement auprès des plus riches, sans augmenter l'imposition des classes populaires ou moyennes. Le gouvernement du Nouveau Front populaire renverse la logique et concentre l'effort fiscal sur les plus riches. Cela représentera au total 100 milliards de rentrées fiscales nouvelles depuis l'arrivée au pouvoir avec notamment dans cette phase de nouvelles mesures comme :
- La suppression des niches fiscales inefficaces, injustes et polluantes (25 milliards d'euros).
 - Un impôt sur les successions dorées qui rend l'impôt sur l'héritage plus progressif et cible les plus hauts patrimoines en instaurant une transmission maximale de 12 millions d'euros (17 milliards d'euros).
 - La mise en place d'un barème de 14 tranches de l'impôt sur le revenu pour le rendre plus progressif et la progressivité de la CSG (5,5 milliards d'euros).
 - La suppression de la *flat tax*, pour que les revenus du capital soient imposés au même niveau que les revenus du travail (2,7 milliards d'euros).

Les transformations : changer la vie (2026-2027)

Jusqu'à 2027, le gouvernement du Nouveau Front populaire travaille pour changer concrètement et en profondeur la vie du pays dans tous les domaines : services publics, quartiers populaires, ruralité, culture, sport, planification écologique, démocratie sociale.

L'achèvement de cette troisième phase portera le montant des dépenses publiques supplémentaires totales à la fin de l'année 2027 à 150 milliards d'euros. Il s'agit notamment de :

- Renouveler et développer le transport ferroviaire avec un plan pour le rail et le fret.
- Garantir l'accès aux services publics à toutes et tous sans condition de nationalité et sur tout le territoire par un plan d'investissement : personne ne doit habiter à moins de trente minutes d'un accueil physique des services publics.
- Soutenir la filière du bio et l'agroécologie, encourager la conversion en bio des exploitations en reprenant leur dette dans une caisse nationale et garantir un débouché aux produits bio dans la restauration collective.
- Adopter une loi intégrale pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles en portant le budget à 2,6 milliards d'euros comme demandé par les associations.
- Porter le budget de la culture à 1 % du PIB et celui du sport à 1 % du budget de l'État.
- Recruter massivement des fonctionnaires et leur donner des moyens pour lutter efficacement contre la fraude fiscale et douanière.

Dans cette phase, les effets de la relance par la consommation et les investissements écologiques en matière de ren-

trées fiscales commencent à se faire sentir. Le gouvernement du Nouveau Front populaire mène aussi des réformes fiscales structurelles afin de rendre à l'impôt son caractère progressif et redistributif.

Au bout de cette phase, les nouvelles recettes de l'État font porter le total à 150 milliards d'euros, notamment grâce :

- À l'application de l'impôt Zucman sur les bénéfices des multinationales (26 milliards d'euros).
- À la montée en puissance de notre politique en faveur de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (10 milliards d'euros).
- Au renforcement de la taxe sur les transactions financières (3 milliards d'euros).

Et après ?

Après 2027, son programme continuera, en fonction des prochaines échéances électorales, de s'appliquer jusqu'à la fin de la législature, c'est-à-dire, en 2029. Certaines grandes transformations mettront plus de 2 ans et demi à être mises en œuvre. Une nouvelle phase d'approfondissement s'ouvrira alors avec de nouvelles dépenses et de nouvelles recettes. Elles respecteront les piliers de la politique budgétaire que le Nouveau Front populaire aura mis en œuvre jusqu'à ce point : la relance par la satisfaction des besoins et le sérieux financier par le partage des richesses.

Partir plus tôt à la retraite avec le Nouveau Front populaire

Dès son arrivée au pouvoir, le Nouveau Front populaire abrogera les décrets mettant en application la réforme des retraites. Durant la législature, le Nouveau Front populaire organisera une grande conférence avec les partenaires sociaux pour déterminer collectivement des conditions du retour de l'âge légal à 60 ans et du nombre d'annuités associées avec une réelle prise en compte de la pénibilité et des maladies professionnelles. Pour la financer, nous mobiliserons notamment une surcotisation sur les hauts salaires et mettrons à contribution les revenus qui échappent à la cotisation comme les dividendes, les rachats d'action, l'intéressement ou la participation.

Le budget au service des priorités du programme à l'horizon 2027

Ces trois temps d'action permettent la déclinaison des trois priorités du programme en fonction des besoins dans chaque domaine de la manière suivante. 90 milliards d'euros seront consacrés à la réponse à l'urgence sociale. Pour engager la bifurcation écologique, ce seront 30 milliards d'euros de dépenses et investissements publics qui seront débloqués. Une enveloppe similaire de 30 milliards d'euros sera dédiée à réparer et développer les services publics.

Priorité	Budget
Agir pour le pouvoir d'achat des Françaises et des Français	90 milliards
Une bifurcation écologique pour préserver le climat et le vivant	30 milliards
Réparer et développer les services publics	30 milliards